



HAL
open science

Les liens invisibles entre agriculture de proximité et commerce alimentaire dit "ethnique"

Claire Aragau, Ségolène Darly, Cécile Falies, Camille Hochedez, Julie Le Gall,
Monique Poulot

► To cite this version:

Claire Aragau, Ségolène Darly, Cécile Falies, Camille Hochedez, Julie Le Gall, et al.. Les liens invisibles entre agriculture de proximité et commerce alimentaire dit "ethnique". Colloque "La Renaissance rurale d'un siècle à l'autre?", commission de Géographie Rurale du CNFG / Laboratoire Dynamiques Rurales, Toulouse, May 2016, Toulouse, France. hal-01342980

HAL Id: hal-01342980

<https://hal.science/hal-01342980>

Submitted on 17 Jul 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Communication au Colloque international

«La Renaissance rurale d'un siècle à l'autre ?» organisé dans le cadre des journées rurales du 23 au 27 mai 2016 à Toulouse

LES LIENS INVISIBLES ENTRE AGRICULTURE DE PROXIMITE ET COMMERCE ALIMENTAIRE DIT « ETHNIQUE »

Claire ARAGAU, UMR LAVUE, Université Paris Ouest Nanterre, Nanterre, France

Sékolène DARLY, UMR LADYSS, Université Paris 8, Saint-Denis, France

Cécile FALIES, UMR SAD-APT, Paris, France

Camille HOCHEDÉZ, EA Ruralités, Université de Poitiers, Poitiers, France

Julie LE GALL, UMR EVS, ENS Lyon, Lyon, France

Monique POULOT, UMR LAVUE, Université Paris Ouest Nanterre, Nanterre, France

Mots clés : Agriculture périurbaine, agriculture de proximité, commerce ethnique, travailleurs migrants

Suite au renouvellement de l'intérêt des scientifiques pour l'agriculture urbaine et périurbaine¹, certains auteurs soulignent la nécessité de mieux appréhender la diversité de ces agricultures de proximité et de ne pas négliger l'étude de leurs transformations du point de vue agricole (Aubry et Chiffolleau, 2009 ; Poulot et Rey, 2014). Cette entrée nous semble aujourd'hui importante pour analyser les enjeux contemporains de plus en plus vifs liés à l'exclusion et la justice sociale qui y sont associés. Si une partie de la littérature explore dans cette perspective les enjeux d'accès pour tous à une alimentation de qualité, cette communication se penche plutôt sur le rôle de l'accès aux espaces productifs et à l'activité agricole dans la réduction des inégalités et la lutte contre l'exclusion. Plusieurs recherches ont abordé ou abordent cette question du point de vue des populations socialement « exclues » (Chiffolleau, 2012 ; Paturel, 2016) ou « défavorisées » (Hochedez et Le Gall, 2016). Les travaux dont nous présentons les résultats recoupent ces approches et les complètent en abordant la question spécifique de la présence des migrants internationaux au sein des réseaux de l'agriculture de proximité.

La présence migrante traditionnellement envisagée en agriculture, notamment celle issue de la migration internationale, souvent temporaire et précaire, correspond à des cadres juridiques spécifiques (contrats OFMI, par exemple) et relève d'un entre-deux entre choix et contrainte qui se manifeste par un accès difficile au foncier et des situations de discrimination voire d'exploitation violentes (Slocum et al., 2016).

Par ailleurs, les études urbaines ont aussi révélé que le prisme migratoire est un facteur probant d'explication de certaines reconfigurations commerciales (Imbert et al., 2014 ; Dubucs, 2013). Elles ont notamment permis de regarder l'insertion des migrants depuis les économies ethniques, définies selon E. Ma Mung comme des « *dispositifs qui mettent en relation des individus à travers des*

¹ En témoigne la multiplication des numéros thématiques qui y ont été consacrés ces dernières années. On citera ici les plus récents : « Numéro thématique Agriculture et ville », 2014, *Espaces et Sociétés*, n°158, « Numéro thématique Agriculture urbaine et alimentation », 2014, *Géocarrefour* vol 89 1-2-3.

échanges de biens et de services sur la base de leur appartenance ethnique » (Ma Mung, 1996). En empruntant ce concept appliqué au commerce alimentaire de proximité, nous proposons d'envisager ces reconfigurations commerciales « ethniques » sur le plan des échanges entre périphéries agricoles proches et marchés urbains et des conséquences qu'elles ont sur les systèmes de production locaux. Nous considérons en effet que les ouvriers et exploitants agricoles issus de la migration, quand bien même ils ne seraient que saisonniers, doivent être considérés comme des acteurs potentiels des transformations des territoires agricoles et des sociétés qui les occupent.

Nos travaux visent donc à comprendre comment les migrants internationaux contribuent au développement de nouveaux liens villes-campagnes, à travers la recomposition des circuits de distribution et de production, et la recomposition des systèmes de production agricole à proximité des villes (maraîchage, agriculture biologique, circuits courts) ?

Les résultats présentés ci-dessous sont issus d'observations et d'enquêtes de terrain menées ou encadrées par les auteures sur plusieurs sites en Ile-de-France, dans le Comtat Venaissin et à Malmö en Suède. La construction d'un cadre commun d'exploration de mise en regard des données collectées fait l'objet du projet collectif de recherche PROXIMA soutenu par l'Université Paris Lumières et les différents laboratoires des participants.

I. PROXIMITES AGRICOLES ET ANCRAGE DES MIGRANTS

La mise en perspective des cas étudiés nous invite à penser que l'accès aux ressources de production agricole ou à l'emploi agricole de proximité, rendu possible par la création ou l'intégration de l'économie ethnique, apparaît comme un levier pour des migrants qui font face à des situations d'intégration urbaine difficile. Ils valorisent alors des connaissances et savoir-faire acquis dans leur pays d'origine, une majorité d'entre eux venant de milieux ruraux et y ayant pratiqué l'agriculture.

1.1. Des jardins aux grandes parcelles : cultiver pour vivre en ville

La présence de parcelles cultivées pour approvisionner une économie ethnique n'est pas spécifique d'un milieu urbain, périurbain ou rural. Elle semble plutôt liée à l'existence d'opportunités foncières plus ou moins proches des lieux de résidence et de sociabilité (aujourd'hui majoritairement urbains) des migrants internationaux.

Malmö est la 3ème métropole suédoise comptant 560000 habitants en 2014. Dans cette ville multiculturelle où 43% des habitants sont immigrés ou étrangers, l'agriculture urbaine commence à être investie de différentes manières par et pour les communautés de migrants. Elle prend la forme d'initiatives de jardinage communautaire ou associatif dans les quartiers défavorisés à forte présence étrangère (Rosengård ou Seved par exemple), avec des objectifs affichés d'intégration sociale (en particulier des femmes) voire de retour à l'emploi.

Dans le secteur de la Plaine de France, limitrophe des villes de banlieue nord de l'agglomération parisienne, on ne trouve pas de jardins communautaires mais des parcelles de taille réduite (moins de un ou deux hectares) dédiées à la culture intensive (densité des semis, irrigation, main d'œuvre

abondante) de plantes aromatiques et légumes de la cuisine méditerranéenne (menthe, coriandre, persil, oignons blancs, cardons). Des journaliers (désignés comme marocains par les acteurs rencontrés) y travaillent par équipe de 3 ou 4 pour les travaux de culture et de récolte. L'absence de logement sur les sites laisse penser que ceux-ci viennent des quartiers résidentiels proches de banlieue parisienne nord, où la présence migrante a toujours été importante.

Dans le même secteur en Ile-de-France, d'autres parcelles beaucoup plus grandes (plusieurs hectares), sont, elles, dédiées à la culture de maïs épis destinés à être récoltés et vendus par des membres de la communauté ouest africaine dans les foyers de travailleurs et marchés de quartiers qu'ils fréquentent en ville.

Dans le cas de nos sites localisés dans ou à proximité immédiate de la ville, l'activité agricole est clairement associée à l'ancrage à la ville, où se déploient les réseaux d'entraide et de services de leur communauté d'appartenance.

1.2. L'agricole : un liant dans le parcours des migrants

Dans nos différentes études de cas, l'agriculture ou l'emploi agricole n'est pas le facteur premier de la migration. Cependant, cette activité apparaît, une fois dans le pays d'accueil, comme un domaine de valorisation de savoir-faire acquis avant l'arrivée et permet de compenser une situation d'ancrage économique et social plus difficile que prévu dans le pays d'accueil.

Ainsi, dans un troisième terrain, le Comtat Venaissin, unité géographique phare dans le paysage agricole provençal, de nombreux migrants exploitent des parcelles maraîchères disséminées dans un paysage rural « traditionnel » composé de parcelles de taille réduites, séparées le plus souvent par des haies de cyprès et organisées autour de la maîtrise de l'eau. Avec le fort afflux d'immigrants maghrébins dans le sud de la France, sont apparus dans le paysage des cultivateurs spécialisés pour une certaine clientèle, à l'image des plantes aromatiques comme la menthe et la coriandre. Ils interagissent au sein des réseaux du marché de demi-gros où se croisent cultivateurs et revendeurs de la communauté maghrébine.

Des ententes tacites expliquent la présence de ces cultivateurs, ayant très souvent reçu une formation agricole empirique non officielle, par le biais de leur famille ou d'un emploi d'ouvrier agricole. Le savoir-faire a très souvent été appris sur le tas, dans la quasitotalité des cas au Maroc, dans la ferme familiale, et importé en France. Le choix des cultures se fait donc souvent par défaut, dans la perpétuation de connaissances culturelles, et en réponse à la demande d'un marché proche et bien connu.

L'appartenance à une communauté de cultivateurs dans le pays d'origine est aussi un facteur important de l'intégration des migrants maliens dans les réseaux de récolte et de commercialisation d'épis de maïs en région parisienne. La majorité des personnes enquêtées est originaire d'une même région productrice de maïs au Mali, en connaît la culture, les variations de qualité etc. La récolte et la revente du maïs épis mobilisent aussi des réseaux communautaires et familiaux qui dépassent les frontières de l'Ile-de-France et s'étendent jusqu'en Espagne, étape importante dans la trajectoire migratoire de nombreux travailleurs étrangers.

Pratiquée individuellement sur de petits lopins de terre ou au sein d'équipe de journaliers, le retour à une activité agricole déjà pratiquée dans le pays d'origine est rarement choisi mais apparaît comme un moyen de générer des revenus et une manière de se mettre à son compte, pour une population venue en France essentiellement en quête de travail.

II. ARRANGEMENTS AGRICOLES ET COMBINAISONS COMMERCIALES

L'informalité qui caractérise le fonctionnement des systèmes que nous avons observés a un impact important sur les formes d'intégration dans leur environnement spatial et économique.

2.1. Une agriculture confidentielle

A Malmö, dans les quartiers où les communautés d'origine asiatique sont installées, les jardins municipaux font l'objet de montages fonciers tenus secrets car illégaux (location de plusieurs parcelles par une seule personne), de pratiques culturelles intensives qui tranchent avec la fonction traditionnelle d'aménité et de bien-être des jardins et qui ont amené les autorités municipales à légaliser *a posteriori* la construction de serres allongées dépassant les 2 mètres règlementaires ailleurs (seulement dans les lots d'Almvik où est présente cette communauté).

En Plaine de France, la pression foncière très marquée rend inaccessible les parcelles assez grandes et bien situées pour la culture de maïs. Afin de sortir de fortes tensions liées à l'existence de vols de récolte, des accords informels sont passés directement avec les propriétaires (ou fermiers) pour planifier le calendrier de culture (effectuée par l'agriculteur) et la venue des équipes de récolte (en sa présence). La présence des migrants journaliers dans la plaine céréalière est donc très ponctuelle et fait l'objet d'accords tacites entre migrants et exploitants locaux.

Dans le cas des exploitations gérées par les marocains, l'accès aux ressources de production, notamment foncières, ne semble possible que pour les parcelles négligées par les systèmes de grande culture (bas-fonds humide ou terres enclavées). Les installations nécessaires à la conduite de ces systèmes (motopompe, abris pour les outils et les journaliers), souvent vétustes, sont installées de façon informelle et temporaire et souvent à l'abri des regards extérieurs. Bien que leur présence soit connue de leurs voisins agriculteurs (qui peuvent leur sous-louer des terrains) et des représentants syndicaux de la filière, les interactions restent inexistantes.

Dans le Comtat Venaissin, les cultures répondent à une demande locale, et par là ne s'étendent très souvent que sur des parcelles de taille limitée. Souvent dissimulés au fond de chemins reculés et cachés derrière de hautes haies de cyprès, voire des barrières, ces champs tiennent leur spécificité paysagère de la situation de leur propriétaire. L'informalité est monnaie courante dans ces exploitations maraîchères à la taille et aux moyens réduits, qui cherchent alors à s'extraire le plus possible de la vue des curieux. Cette position spécifique rend ces agricultures difficilement identifiables et accessibles. Les entretiens démontrent que l'acquisition des parcelles résulte très souvent d'arrangements entre connaissances et fonctionne sur la base d'échanges de services : des loyers très bas sont proposés, et en retour les cultivateurs offrent leur force de travail lorsque cela est nécessaire.

2.2. Entraide et informalités commerciales

La situation au premier abord très marginale des espaces observés contraste avec la dimension intégratrice des réseaux économiques et communautaires qui y sont liés.

Ainsi l'étude plus spécifique d'initiatives associatives à Malmö a montré qu'elle pouvait être le support de réseaux sociaux affinitaires très spécifiques (les femmes immigrées pour *Kryddor från Rosengård*) au risque de reproduire le communautarisme qui est dénoncé alors même que l'objectif premier est plutôt l'intégration dans l'environnement social et naturel (Alarcon, 2015 ; Alarcon et Hochedez, à paraître). Or, ces réseaux peuvent s'étendre au-delà du simple domaine de l'entretien du jardin. On sait en effet que les jardins communautaires situés dans les quartiers asiatiques alimentent un commerce illégal de produits alimentaires, qui se fait alors grâce à la vente directe sur la parcelle ou en réseau pour l'approvisionnement des restaurants asiatiques de la ville.

En Ile-de-France, les réseaux d'interconnaissances communautaires, qui restent confidentiels, s'étendent pourtant de la parcelle (en milieu rural) aux restaurateurs et quartiers urbains. Relevant de l'informalité, ils s'appuient sur des réseaux de connaissances familiales ou communautaires. Si de nombreux journaliers maraîchers nous indiquent que la production est commercialisée via la plateforme de Rungis, on sait aussi qu'il existe des circuits plus directs d'approvisionnement de restaurants.

Pour le cas du maïs épis, les foyers de travailleurs maliens jouent un rôle central et cependant très peu visible dans l'organisation du réseau de distribution. Y habitent souvent et s'y retrouvent les journaliers agricoles qui sont aussi souvent les revendeurs dans des quartiers proches, les entrepreneurs de la filière qui planifient les récoltes et livraisons d'épis frais, ainsi qu'une partie des consommateurs. Les contacts et négociation des prix et des salaires se font à l'oral, souvent par téléphone.

Dans le Comtat Venaissin, qui fonctionne moins sur l'emploi de journaliers que sur la micro-entreprise agricole, l'interconnaissance et l'entraide apparaissent également comme des faits structurants. La solidarité se manifeste à plusieurs échelles, que ce soit le microcosme que forment les ouvriers d'une même entreprise en s'associant pour créer un potager, sous la coupe d'un chef de culture, ou bien, à une échelle plus large, entre les cultivateurs d'un même quartier.

Ces études de cas témoignent de l'importance que peut jouer le réseau dans des entreprises individuelles, pourtant reliées entre elles par la proximité géographique et la solidarité communautaire. Ce constat ne doit pas minimiser pour autant la persistance de rapports sociaux de domination au sein de ces réseaux et entre eux et l'extérieur. Ainsi, à Malmö, les pratiques commerciales informelles de la communauté asiatique provoquent des tensions avec les jardiniers d'origine suédoise, reflétant un racisme latent dans le contexte d'une société de plus en plus confrontée aux problématiques liées à l'immigration. En Plaine de France, la hiérarchisation du travail entre responsables/chefs de culture et de récoltes et travailleurs journaliers reste forte et s'appuie parfois sur des rapports sociaux de domination qui dépassent le cadre de l'organisation des travaux agricoles (entre différentes origines nationales, entre sans-papiers et étrangers résidents). Enfin, dans le Comtat, on a pu remarquer qu'une formation plus pointue et la reconnaissance « officielle » d'un cultivateur par la profession agricole lui confère un pouvoir d'action plus important et une position sociale plus centrale au sein du réseau de travailleurs agricoles.

III. DE L'INVISIBILITE A L'AFFIRMATION DE NOUVEAUX ESPACES PRODUCTIFS

Dans nos trois terrains, l'accès aux ressources et les échanges commerciaux sont basés sur l'informalité mais à des degrés variables : du système maïs-épis totalement informel aux systèmes maraîchers de plantes méditerranéennes qui combinent informalité et formalité, allant jusqu'à l'informalité « institutionnalisée » dans le cas de Malmö.

Néanmoins, du fait de cette informalité complète ou partielle, de nombreuses stratégies de « mise en invisibilité » sont déployées aux différentes étapes du système, qu'il s'agisse des montages fonciers confidentiels pour fusionner plusieurs parcelles dans les jardins communautaires de Malmö ou de la discrétion paysagère des parcelles ou des équipements pour l'intensification de la production sur site en Plaine de France ou dans le Comtat Venaissin.

Ces systèmes et l'ensemble des réseaux qui y sont associés ne sont cependant pas sans conséquences sur l'extérieur. La notion de *cultural landscape* (Baker, 2004) peut alors être convoquée pour analyser la place de ces pratiques informelles alliant visibilité paysagère et invisibilité commerciale. A Malmö, les paysages culturels et la fonction initiale des jardins sont modifiés, puisque les populations asiatiques trouvent sur ces terrains l'espace pour produire des légumes et aromates à la base de la cuisine asiatique et qu'ils ne peuvent trouver dans les commerces alimentaires locaux. Elles transforment des espaces d'aménité en des espaces agricoles productifs. La visibilité paysagère s'accompagne de la reconnaissance juridique d'une "exception culturelle" et d'un droit à produire des légumes culturellement appropriés, par l'évolution des normes de construction autorisées sur les parcelles.

Dans certaines situations, les systèmes observés participent même à des dynamiques plus larges de transformations à l'échelle des paysages. C'est le cas dans le Comtat où les accords d'accès au foncier passés entre cultivateurs informels et propriétaires sont conclus en échange de travaux de défrichement sur l'ensemble de la propriété.

On retrouve ainsi dans nos exemples un gradient de situations : du simple « camouflage » dans le paysage agricole dominant (le cas de Plaine de France) aux actions plus visibles de restauration de paysages agraires traditionnels (en Provence), et allant jusqu'à la construction de nouveaux paysages reconnus par la collectivité (Malmö).

- BIBLIOGRAPHIE

Alarcon M., 2015, *Les impacts du jardinage sur l'éducation au care et l'accessibilité alimentaire en milieu urbain : l'exemple de Malmö (Suède)*, mémoire de master 2, ENS de Lyon/Université Lyon 2, 171 p.

Alarcon M., Hochedez C., à paraître, « L'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de Malmö : un outil de recomposition des relations homme-nature », in Rouget N., Schmitt G., *Nature des villes, nature des champs. Synergies et controverses*, Presses Universitaires de Valenciennes.

Aubry C. et Chiffouveau Y., 2009, « Le développement des circuits courts et de l'agriculture périurbaine : histoire, évolutions en cours et questions actuelles », *Innovations Agronomiques*, vol 5, 53-67 ;

Baker L. E., 2004, « Tending cultural landscapes and food citizenship in Toronto's community gardens », *Geographical review*, vol. 94, n°3, p. 305-325

Chiffouveau Y., 2012, « Circuits courts alimentaires, dynamiques relationnelles et lutte contre l'exclusion en agriculture », *Économie rurale*, 332 | 2012, 88-101

Dubucs H., 2013, « Faire face aux discontinuités socio-culturelles en migration : le recours à des commerces », in N. Lebrun (Ed.), *Commerce et discontinuités*, Arras, Presses universitaires d'Artois.

Hochedez C. et Le Gall J., 2016, « Justice alimentaire et agriculture », justice spatiale | spatial justice, n°9, Janvier 2016, <http://www.jssj.org>

Imbert C., Dubucs H., Dureau F. et Giroud M. (Ed.), 2014, *D'une métropole à l'autre. Pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen*, Paris, Armand Colin.

Ma Mung E., 1996, « Entreprise économique et appartenance ethnique », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 12, n°2

Paturel D., 2016, « Aide alimentaire et accès à l'alimentation au tamis de l'expérimentation sociale », *Anthropology of food* [En ligne], 10 | 2016, URL : <http://aof.revues.org/7986>

Poulot M. et Rey V., 2014. "Chercheuses d'entre-deux", *Carnets de Géographes* n°7, en ligne www.carnetsdegeographes.

Slocum R., Cadieux K. et Bloomberg R., 2016, Solidarity, space, and race: toward geographies of agrifood justice, *Justice spatiale Spatial Justice*, n°9.